

**Communauté de Communes du Sud-Revermont**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°3-21 DU MERCREDI 13 AVRIL 2016 A 20H30**

*L'an deux mille seize, le treize avril à 20h30*

**Étaient présents :** DEMAIMAY Stéphane (1 pouvoir), BLANCHON Daniel, FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, FAVIER Lucette, GALLEZ Christian, BROISSIAT Bernard, BRETIN Christian, COLONAZET Nathalie, POLY Bernard, BARBIER Jean-Claude (1 pouvoir), BLANC Pierre, MARIOTTE Raymond (1 pouvoir), NICOD Michel, FATON Valérie, FATON Bénédicte, PERNIN Mickaël, BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MAZIER Jacques, BOUTTER Jean-Pierre, MOINE Gérard, MOREY Emmanuel, BOZON Fabienne, FOURNIER Fernand, POILLOTTE Alain, MONNET Brigitte, DAVID Martine.

**Étaient absents excusés:** AMET Jean-Denis, BAU Patrice, PICARD Jean-Marc, GUITON Paul, PETIT-MAIRE Jean-Pierre, GAULIER Jean-Paul,

Étaient absents : PIDOUX Valérie, GUYOT Marcel

*Membres en exercice : 35*

*Présents à la séance à 20h30 : 28*    *Nombre de pouvoir: 3*

*Date de la convocation : 7 avril 2016*

*Date d'affichage de la convocation et envoi à la presse : 7 avril 2016*

Le Président souhaite la bienvenue à ce 22<sup>ème</sup> conseil communautaire de la mandature

Compte-rendu de la dernière séance approuvé à l'unanimité.

Puis on aborde l'ordre du jour.

**Affaires générales, tourisme, Aire viti-culturelle : Rapporteur Gérard MOINE**

- **Schéma Départemental de coopération intercommunale**
  - o **Schéma du 31 mars 2016 :**



Jacques QUASTANA, préfet du Jura a pris un arrêté ce mardi 29 mars 2016 fixant le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Au 1er janvier 2017, le Jura comptera en application de ce schéma, 17 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (contre 24 aujourd'hui) dont 15 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération.

Le schéma prévoit également des mesures de rationalisation de la coopération syndicale, notamment en cas d'anticipation par les EPCI de la prise de nouvelles compétences (eau potable et assainissement) devenant en tout état de cause obligatoires à compter du 1er janvier 2020. Au terme de la mise en œuvre du schéma, en 2020, une trentaine de syndicats intercommunaux devraient être dissous.

Pour la CCSR ce n'est pas le cas concernant le syndicat des eaux de Beaufort/Ste Agnès car il couvre des communes hors territoire CCSR.

Conformément à la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), la phase de mise en œuvre du SDCI s'ouvre dès à présent et s'achèvera avant le 31 décembre 2016 selon les étapes suivantes :

- **Avant le 15 juin 2016**, le préfet prendra des **arrêtés préfectoraux de projet de périmètres** correspondant aux projets de création, fusion ou modification de périmètre inscrits dans le SDCI.

Les collectivités et EPCI concernés par ces projets de périmètre seront consultés avec un délai de 75 jours.

- A l'issue de cette phase de consultation et **au plus tard le 31 décembre 2016**, le préfet prendra des **arrêtés préfectoraux définitifs de périmètre**.

A partir de 2017, il y aura des nouveaux délégués proportionnellement à la taille du territoire. Nous devrions être entre 36/38 délégués communautaires.

- **Rattachement de la commune la Chailleuse à la CCRO au 1<sup>er</sup> août 2016**

## - **BUDGETS ET COMPTES ADMINISTRATIFS**

### **Document de synthèse distribué**

#### - **Vote des CA 2015**

Budget général : 224 500 € prévu en investissement non dépensés, suite au projet accueil de jour à Bian abandonné et un montant en réserve d'investissement.

Les comptes au 001 et 002 ne se réalisent pas, ils sont « d'ordre budgétaire ».

Budget voirie : les frais de personnel correspondent au coût du technicien et à la mise en œuvre du PAT.

Budget environnement : les investissements concernant le schéma de déplacement doux pour 10 000 € et une première tranche de travaux. Si d'autres travaux sont prévus, une Décision Modificative sera réalisée.

Sortie du président et prise de parole par le doyen de l'assemblée, Jean FRANCHI.

***Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs présentés.***

Jean FRANCHI remercie les services qui ont réalisé le travail d'exécution et de suivi du budget.

#### - **Vote des comptes de gestion 2015 du trésor public :**

Conformément aux comptes administratifs du président

***Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier.***

- **Vote des taux de fiscalité**

Taxe d'habitation : 10.36%

Taxe foncière bâti : 0.00%

Taxe foncière non bâti : 1.63%

Cotisation Foncière des entreprises : 19.71 %

*Le conseil communautaire à l'unanimité approuve les taux proposés*

- **Vote des budgets primitifs-exercices 2016**

Budget général : prévoir une ligne pour la formation des élus

Budget scolaire : baisse des dotations de la CAF

Budget voirie : une baisse des coûts de travaux sera constatée à l'issue des travaux compte tenu de la baisse de l'indice, base des couts.

Budget ZI : des projets inscrits en DM suite au vote prochain du conseil (en cas de vote favorable)

*Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les budgets 2016*

- **Mise en place d'un pacte fiscal** : A l'occasion de l'élaboration des budgets, la commission des finances a travaillé sur la mise en place d'un pacte fiscal entre la CC et les communes membres disposant de zones communautaires. Actuellement Cousance et Beaufort. Cette question a été soulevée à plusieurs reprises au sein du conseil communautaire puisque c'est la communauté de communes qui finance les équipements des zones communautaires, mais que c'est la commune d'implantation qui perçoit les produits des taxes foncières correspondantes ainsi que la taxe d'aménagement. Le reversement de ces taxes à la communauté de communes lui permettrait d'équilibrer financièrement ses opérations d'acquisition et d'aménagement des zones artisanales et industrielles. Il s'agit d'une modalité de partage assez nouvelle.

La commission propose :

Pour les entreprises en place sur les zones communautaires: 70/30 (Commune/Communauté de Communes)

Pour les futurs projets d'installation sur les zones communautaires : 30/70 (Communes/Communauté de Communes)

Pour la taxe d'aménagement : 20/80 (Commune/Communauté de Communes)

Le montant de la taxe foncière de l'entreprise LACOIX perçu par la commune est de 72 000 € et de 1 100 € pour l'entreprise Courvil.

*Le conseil communautaire à l'unanimité, approuve la mise en place de ce pacte*

La commune de Cousance a déjà délibéré dans ce sens.

**Affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires : Rapporteur Jacques MAZIER**

- **Informations sur les écoles de Saint Laurent la Roche et Augisey-RPI** : l'école de St Laurent fera partie de la communauté de communes d'Orgelet CCRO. La présidente de la CCRO maintient l'école de St Laurent la Roche telle qu'elle existe pour la rentrée scolaire 2016. Les inscriptions pour les enfants d'Augisey se feront auprès de la directrice d'école.

Une réunion va avoir lieu prochainement avec la CCRO pour mettre en place la gestion du RPI entre les deux collectivités, pour le scolaire et pour le périscolaire.

Jacques MAZIER a questionné l'inspection académique sur le sujet.

Daniel BLANCHON demande à participer aux réunions d'organisation.

La commission réunie le 30 mars dernier propose :

- **Installations zone artisanales de Beaufort et de Cousance :**

**Projets d'installation sur la zone artisanale de COUSANCE**

- Deux zones artisanales : COUSANCE et BEAUFORT,
- Deux projets d'installations à COUSANCE :
  - En 2016
- Des conditions d'accès uniques : 5 € / m<sup>2</sup> terrain viabilisé à COUSANCE.

Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

**PROJETS D'INSTALLATION ZONES ARTISANALES DE COUSANCE ET DE BEAUFORT**

- Zone de Cousance totalement viabilisée : 32 300 m<sup>2</sup>



Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

- Zone de Beaufort non viabilisée : 12 800 m<sup>2</sup>



Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

**Projets d'installation ZA COUSANCE**

- PETIOT Romain – entreprise de maçonnerie ; charpente – couverture et terrassement
- MICHEL Emilien – SARL EMDE – Elagage

Projets présentés conjointement en novembre 2015  
 Emplacements : sur la ZA en suivant l'entreprise COURVIL  
 Surfaces respectives envisagées : 35 et 45 ares  
 Prix estimé : respectivement 17 500 € et 22 500 € HT  
 Urbanisation : 0 € TTC

Commune favorable  
 Prochaine étape : validation par le conseil communautaire, bornage des parcelles, vente.

Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016



Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

***Le conseil communautaire à l'unanimité approuve ces 2 projets de vente de parcelles et autorise le président à signer les actes correspondants.***

- **Projets d'installation zone industrielle de Cousance :**

- Zone Industrielle de COUSANCE – 50 058 m<sup>2</sup>
- Entrée / Sortie N°9 A39 : 4,5 km
- En continuité de l'entreprise LACROIX
- Au bord de la RD 2
- Topographie plane
- Positionnement commercial favorable
- Conditions d'accès : 5 € / m<sup>2</sup>
- Terrains non viabilisés



Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

- Demande d'installation de la société K Services
- Problème de dimensionnement de l'actuel entrepôt à BEAUFORT.
- Activité spécialisée dans le e-commerce K Services comprenant tous les services nécessaires à cette activité :
  - ✓ Commercial,
  - ✓ Informatique,
  - ✓ Logistique spécialisée,
  - ✓ Service après-vente,
  - ✓ Drive pour les régionaux.
- Structure subdivisée en 2 activités : "Jardi Déco" et "Piscine Eco".

Conseil Communautaire du Mercredi 12 Avril 2016

- Surface souhaitée : 26 560 m<sup>2</sup> pour la construction d'une unité de 7 000 m<sup>2</sup>.
  - ✓ Et l'élaboration d'une plate-forme de 10 000 m<sup>2</sup> hors bâtiment,
  - ✓ Et l'élaboration d'une plate-forme bâtiment de 7 000 m<sup>2</sup>.
- Demande l'acquisition du solde du terrain de la ZI soit 20 990 m<sup>2</sup> environ afin d'y implanter à partir de 2018 dans le meilleur des cas une structure d'environ 10 000 m<sup>2</sup> dédiée au e-commerce K Services et Intex.
 

Avec engagement de restitution au prix d'achat de 20 990 m<sup>2</sup> dans un délai de 7 ans, si le solde supplémentaire n'est pas réalisé en terme de travaux.

Comité Communautaire du Meusez 13 Avril 2018



### Projet de financement de la ZI COUSANCE

Travaux de viabilisation pour la plate-forme :	520 000 €
Recette issue de la vente de la totalité du terrain : 5 € HT/m <sup>2</sup> :	250 000 €
Subvention DETR à hauteur de 30 % sur les travaux :	156 000 €
Reste à charge de la Communauté de Communes :	114 000 €

**Recettes issues du nouveau pacte fiscal :**

Taxe d'aménagement en une fois :	25 000 €
Recettes annuelles issues de la taxe foncière :	25 000 €

**En synthèse le projet est financé en 4 ans par la CCSR.**

Comité Communautaire du Meusez 13 Avril 2018

Les travaux de viabilisation de l'entreprise LACROIX en 2003 ont été payés par la CCSR pour un montant de 2 400 000 €. Les subventions étaient d'un montant de 1 800 000 €. Avec un reste à charge de 600 000 €. Urbail avec un loyer total de 300 000 € sur 10 ans.

Brigitte MONNET demande si le fait de vendre la totalité du terrain est une exigence de l'entreprise.

Le président précise que cela lui permet de s'installer tout de suite. Nous économisons dans un premier temps les coûts de la voirie.

Une réserve foncière sera faite pour la partie de la voirie lors de la réalisation du document d'arpentage.

Il doit lui être vendu 2 parcelles représentant les 2 tranches de travaux.

## - Projet d'acquisition bâtiments industriels à Beaufort :

### Projet de financement de la ZI COUSANCE

Travaux de viabilisation pour la plate-forme :	520 000 €
Recette issue de la vente de la totalité du terrain : 5 € HT/m <sup>2</sup> :	250 000 €
Subvention DETR à hauteur de 30 % sur les travaux :	156 000 €
Reste à charge de la Communauté de Communes :	114 000 €

**Recettes issues du nouveau pacte fiscal :**

Taxe d'aménagement en une fois :	25 000 €
Recettes annuelles issues de la taxe foncière :	25 000 €

**En synthèse le projet est financé en 4 ans par la CCSR.**

Comité Communautaire du Meusez 13 Avril 2018

- Bureaux : 500 m<sup>2</sup>
- Entrepôts : 2 000 m<sup>2</sup>
- Parking 25 emplacements VL environ
- 1 quai d'accès véhicules professionnels

Comité Communautaire du Meusez 13 Avril 2018

Construction :

- ✓ Parpaing parti bureau,
- ✓ Ossature métallique et lamellé collé pour les entrepôts
- ✓ Tuiles mécaniques
- ✓ Bardage simple et double peau
- ✓ Menuiserie alu et PVC double vitrage
- ✓ Couverture fibrociment et bac acier

Comité Communautaire du Nord-est, 14 Avril 2018

Bureaux

- ✓ Cloisonnement fixe
- ✓ Revêtement sol carrelage et linoléum
- ✓ Plafond dalles minérales

Equipements généraux

- ✓ Plinthes techniques partie bureaux
- ✓ Ventilation mécanique
- ✓ Climatisation réversible individuelle pour les bureaux à 60 %
- ✓ Sécurité incendie
- ✓ Chauffage central fioul pour les autres bureaux
- ✓ Système anti effraction (digicode, infra-rouge et vidéo surveillance)

Comité Communautaire du Nord-est, 14 Avril 2018



**Plan de financement prévisionnel  
d'acquisition du bâtiment de BEAUFORT**

Acquisition :	300 000 €
Travaux estimés à :	150 000 €
Coût de l'opération :	450 000 €
Recette DETR attendue (30 %) :	135 000 €
<i>Opération financée par un emprunt durée 15 ans.</i>	
Échéances annuelles :	23 000 €
Location des bâtiments par bail, loyer annuel cf ROUX expertise :	51 000 €

**En synthèse le loyer règle très largement l'échéance !**

Comité Communautaire du Nord-est, 14 Avril 2018

Brigitte MONNET se pose la question de l'aide publique apportée à l'entreprise entre la viabilisation par plateforme et l'acquisition à Beaufort.

Le Président répond que le raisonnement de l'aide publique sur l'acquisition à Beaufort n'est pas recevable, car la communauté de communes sera détentrice d'un bien.

Jean-Claude BARBIER ne veut pas voter sans les comptes de résultats de l'entreprise.

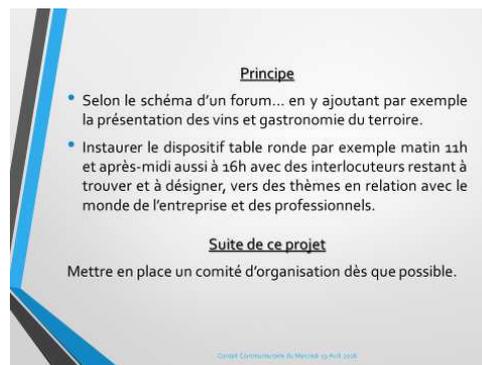
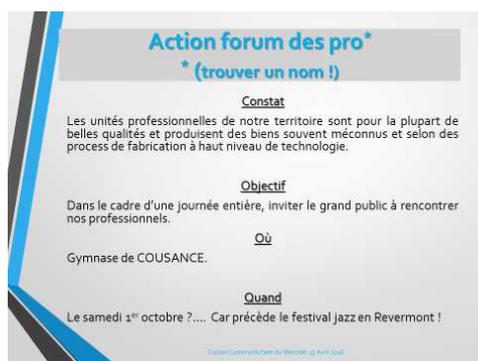
Le président répond qu'il ne peut pas les demander.

Le président précise que les 2 propositions sont liées, qu'il faut veiller à ne pas laisser s'échapper un tel projet d'installation.

Christian BUCHOT est inquiet car il sera très difficile de retrouver des terres agricoles lorsque la CC n'aura plus de terrains libres.

***Le conseil communautaire à la majorité, 8 contre, 7 abstentions et 16 pour, approuve ces deux projets, et autorise le président à en poursuivre l'exécution***

- **Action 2016 de la commission économique**



**Affaires sociales, associations, habitat et cadre de vie : Rapporteur Valérie FATON**

- **Maison d'assistante maternelle de Beaufort** : la commission du 8 mars dernier donne un avis favorable au dossier présenté par les 3 personnes, futures assistantes maternelles de la MAM. La PMI (protection maternelle et infantile) a émis également un avis favorable à l'installation de la MAM tel que présenté. Le dossier est conforme aux critères communautaires pour un soutien financier.

Les devis de travaux sont en cours de réalisation, et pour certaines estimations il est nécessaire de faire des essais (chaudière notamment). Nous devons donc ouvrir les compteurs d'eau et d'électricité rapidement. Les travaux pourront démarrer très vite pour une ouverture en septembre 2016.

Il est donc nécessaire de transférer le bâtiment de la commune à la communauté de communes dès maintenant. Le transfert durera le temps de l'exercice de l'activité de la MAM. La commune de Beaufort délibèrera dans ce sens également.

***Le conseil communautaire à l'unanimité, autorise le président à signer tout document nécessaire à transférer le bâtiment de la commune à la communauté de communes.***

**Voirie, gendarmerie : Rapporteur Jean FRANCHI**

- **Programme de travaux 2016** : réunion de la commission voirie le 11 avril dernier.

**Budget VOIRIE CA 2015 BP 2016**

	<u>ANNEE 2015</u>		<u>BP 2016</u>
	PREVU	REALISE	PREVISION
Report Travaux Voirie + PAT 2014 (Travaux : 16 000.00, PAT : 4 184.43)	20 184.43	20 184.43	
Programme Travaux Voirie 2015	340 000.00	342 390.32	353 200.00
Point à Temps	20 000.00	21 318.00	20 000.00
Ouvrages d'Art	12 000.00	0	48 000.00*
Réserve pour imprévus	17 815.57	(3 708.32)	9 500.00
<b>TOTAL :</b>	<b>410 006.88</b>	<b>383 892.32</b>	<b>430 700.00</b>
		(- 26 114.56)	

**\*Ouvrages d'Art :**

- Mur Chevreux : .....TTC : 12 000€
- Travaux Pont du Bois Laurent : estimé HT : 60 000€ TTC : 72 000€
- Financement : Cuisseaux Intercom : 50% : 36 000€
- CCSR avec Fonds de Concours : 36 000€
- (AUGEA (49%HT) : 14 700 et CCSR (51%) : 21 300)
- Total dépenses : ..... 48 000€

*En Rieland (Vivalles)  
Essentiellement essentiellement beige avec granite  
du fait sur la Savatte -  
(25m<sup>3</sup>) estimé = HT : - - 2 500 €  
(Remise en place pierres usées en air budget particulièrement)*

**Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le budget voirie 2016**

**FIN DE LA SEANCE 23H55**